

2014 : les flamants roses changent de crèche en Camargue

Cette année, les Flamants roses n'ont pas niché sur le site du Fangassier : **des conditions hydrologiques exceptionnelles et la présence probable d'un prédateur terrestre** ont poussé les flamants à choisir un autre site, celui des marais d'Aigues-Mortes. **Les Flamants roses n'ont pas déserté le site : ils s'y reproduisent tous les ans depuis l'acquisition des terrains par le Conservatoire du Littoral en 2008.**

Les Flamants roses ont sans doute bonne mémoire et présentent un fort attachement à l'étang du Fangassier, unique lieu de reproduction en France depuis les années 1970. Il est fort probable qu'ils essaieront de s'y installer de nouveau l'an prochain. D'ici là, **des travaux d'aménagement d'un nouvel îlot** seront menés dans le cadre d'un programme européen de restauration des salins et anciens salins de Méditerranée.

Il faut clairement distinguer la présence des flamants en Camargue et leur lieu de nidification : **sa présence en Camargue est pérenne** et non remise en cause par le déplacement du lieu de reproduction. **La population camarguaise de Flamants roses est stable** ou en très légère augmentation. Sur l'ensemble du littoral méditerranéen français, on compte aujourd'hui environ 50 000 oiseaux en été près de 40 000 en hiver, contre moins de 10 000 en été et moins de 1 000 en hiver à la fin des années 1960.

le Flamant rose est une espèce qui vit longtemps et dont la démographie tolère des reproductions intermittentes. Le Flamant avait autrefois l'habitude d'exploiter des conditions favorables sur plusieurs étangs de Basse Camargue en fonction des conditions hydrologiques. A partir du début du 20ème siècle, l'endiguement de la Camargue a mis fin aux processus sédimentaires qui permettaient le maintien d'îlots naturels favorables à leur reproduction. C'est ce qui a fragilisé la situation des flamants à l'époque et a conduit la Tour du Valat à proposer la construction d'un îlot artificiel sur l'étang du Fangassier, à une époque où cette espèce semblait réellement en danger.

Mais aujourd'hui, **l'espèce présente un statut de conservation favorable à l'échelle méditerranéenne** et ce retour à des conditions environnementales plus aléatoires est une évolution assumée. **Le temps est venu de redonner aux flamants leur part de liberté.** C'est aussi une façon de gérer les espaces et les espèces en favorisant des conditions environnementales qui ont façonné leurs comportements.

Plus d'information :

<http://www.ornithomedia.com/magazine/interviews/pourquoi-flamants-ont-ils-deserte-cette-annee-etang-fangassier-01373.html>

Des nouvelles de l'équipe du Parc

Des écogardes mobilisés pour le littoral de Camargue

Pour la 4ème année consécutive, le Parc naturel régional de Camargue renouvelle son dispositif "écogardes". 4 agents sont présents d'avril à septembre pour exercer des missions de sensibilisation et de renseignement sur les espaces les plus sensibles du delta.

Cette année, Yoan Bernard, Jean-Louis Lami, Florence Ibanez et Maylis Renaudin (remplacée au mois d'août par Angélique Marignan) seront beaucoup mobilisés pour la mise en place du nouveau plan de gestion des usages sur les plages de Beauduc. Intégrés au sein du pôle "Gestion opérationnelle", ils assurent également des missions de relevés de données (circulation, fréquentation) et de mise en oeuvre de dispositif de protection et de canalisation (ganivelles, piquetages). Ils sont également amenés à exercer des missions sur d'autres secteurs de Camargue, comme dans le cadre de la surveillance des espèces envahissantes ou pour la protection des colonies d'oiseaux.



Yoan Bernard, Jean-Louis Lami, Florence Ibanez, Maylis Renaudin

Une personne chargée du suivi de la gestion du secteur de la Bélugue, du Pèbre et de Tourvieille

Laetitia Poulet a rejoint depuis le 1er mai

dernier l'équipe de gestion du site des "étangs et marais des Salins de Camargue". En fonction depuis plusieurs années au sein du Parc national de la Vanoise, elle réalise, en intégrant le Parc de Camargue, son désir de consacrer sa carrière professionnelle aux



espaces littoraux méditerranéens. Adjoint technique assermenté, elle aura notamment la responsabilité d'assurer le suivi de la gestion sur le secteur de la Bélugue, du Pèbre et de Tourvieille.

Une personne chargée des marchés publics et des achats responsables

Depuis le 1er juin 2014, Alice Malatrasi a pris ses fonctions de gestionnaire de la commande publique au sein du pôle

"Administration générale" dans le cadre d'un contrat à durée déterminé d'un an. Diplômée d'un master en droit public, Alice aura notamment à



sécuriser et à suivre l'ensemble des procédures d'achats et de marchés publics, auxquelles le Parc est soumis en tant que syndicat mixte. Dès son arrivée, elle aura à suivre les procédures des marchés de travaux pour la construction de la Maison des produits et pour les restaurations d'ouvrages hydrauliques dans le cadre du

programme life + MC Salt. L'une de ses missions consistera à définir une politique d'achats responsables applicable au Parc.

L'actualité du Conseil de Parc

Renouvellement des inscriptions aux commissions de travail du Parc

Le Conseil de parc participe depuis plusieurs années à l'action du Parc, sa place dans les instances du Parc est fondamentale dans l'expression des besoins des habitants et le partage des points de vue avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Suite au renouvellement des instances du Parc naturel régional de Camargue ainsi que des présidences des commissions organiques, **deux documents de participation aux commissions** et au Comité syndical du Parc vous ont été envoyés pour mise à jour. **Merci de les retourner au plus tard le 31 juillet** par mail à l'adresse : secretariat@parc-camargue.fr, par fax au 04.90.97.12.07 ou par courrier : Mas du Pont de Rousty 13200 Arles.

Vous trouverez la liste des commissions validée par le Comité syndical du 10 juin 2014.

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

Liste des commissions du Parc

1. « Administration générale, finances et communication »

Présidents : Jérôme BERNARD assisté de Martine GONNET et Françoise PONSDESSERRE

- Budget – Gestion financière
- Administration du Syndicat mixte
- Communication institutionnelle
- Conseil de Parc (adhésion, fonctionnement)

2. « Protection de la nature, études et recherches scientifiques »

Présidents : Roger DE MURCIA-Jean JALBERT

- Expertise sur les études et recherches du Parc
- Gestion des ressources naturelles du Parc
- Outils de protection
- Charte forestière
- Gestion des terrains du Conservatoire de l'espace littoral
- Natura 2000
- Démoustication
- Questions scientifiques

3. « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, pêche et chasse »

Présidents : Alain DERVIEUX-Eric COULET

Co-Présidents « Chasse » : Thérèse-Annie FRANÇOIS assistée de Frédéric GIBERT et Jérôme BERNARD

Co-Président « Pêche » : Yvon VANNETTI

- Contrat de delta, Charte de l'eau, Plan Rhône
- Aménagement et gestion du littoral et de la mer (Réserve marine, Natura 2000 en mer)
- Gestion des zones humides
- Pêche en étang et en mer et productions halieutiques
- Activités de chasse et suivi des espèces concernées

4. « Activités agricoles, développement et promotion de l'élevage »

Présidents : Bernard ARSAC -Françoise

PEYTAVIN-Bruno BLOHORN-Bertrand MAZEL

- Agriculture, environnement et diversification des exploitations
- Promotion et soutien économique à la filière agricole
- Animation et coordination des associations d'élevage
- Développement des signes de qualité (AOC, IGP, Bio)
- Valorisation économique environnementale et culturelle de l'élevage et de l'agriculture camarguaise
- Réalisation d'outils de promotion (stands, courses, manifestations...)

5. « Tourisme durable et loisirs de pleine nature »

Présidents : Roland CHASSAIN-Christian MOURISARD-Christiane GÉRARD

Assistés des Directeurs des offices de tourisme : Frédéric FABI – Jean-Pierre BŒUF – Marion JEAN

- Mise en œuvre des actions du Schéma du tourisme durable du Parc
- Suivi de la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD)
- Développement d'une offre d'activités et d'hébergement de qualité (marque « Accueil du Parc », management environnemental, accessibilité...)
- Structuration et organisation des filières (agrotourisme, loisirs de pleine nature, randonnée...)
- Valorisation des richesses patrimoniales du territoire (sorties à thèmes, signalisation...)
- Suivi de l'activité touristique sur le territoire (enquêtes, outils d'observation...)

6. « Activités économiques et accès aux services »

Présidents : Yves MASONI- Henri RIVAS – Françoise ROZIÈRE

- Développement et valorisation du commerce et de l'artisanat
- Maintien et diversification des activités de service
- Mobilité et déplacement
- Valorisation des circuits courts de commercialisation
- Coordination générale pour l'attribution et le suivi de la marque « Parc naturel régional »

7. « Culture et animation du territoire »

Présidents : Nicolas KOUKAS-Christiane HEMERY

- Programmation culturelle annuelle du Parc et développement des partenariats
- Mise en œuvre du projet scientifique et

culturel du Musée (conservation et valorisation des collections, expositions temporaires, publications et rénovation du musée et de sa muséographie)

- Accompagnement des opérateurs culturels de Camargue dans leur développement
- Aménagement culturel du territoire

8. « Sensibilisation et éducation au territoire »

Présidents : Jean-Paul GAY - Frédéric LAMOUREUX - Roger MERLIN

- Accompagnement des opérateurs d'éducation au territoire en Camargue dans leur développement
- Mise en place de programmes éducatifs annuels (scolaires, habitants, socioprofessionnels...)
- Création d'outils et dispositifs pédagogiques
- Actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel

9. « Architecture, urbanisme et paysage »

Présidents : Martial ALVAREZ – Vincent RAMON

- Suivi des projets d'aménagement et des documents d'urbanisme
- Valorisation du patrimoine bâti et de l'architecture traditionnelle
- Protection et développement des paysages de Camargue
- Maîtrise de l'énergie et soutien aux énergies renouvelables
- Réduction et gestion des déchets

Education à l'eau et Contrat de delta, Une réflexion est lancée

Depuis plusieurs années, le Parc de Camargue porte le Contrat de delta Camargue, un programme d'actions volontaire et concerté, pour une gestion globale et durable de l'eau sur 6 ans (2012-18).

Par ailleurs, le Parc assure une mission d'éducation au territoire et à l'environnement auprès de différents publics.

Afin d'impulser une orientation éducative forte, lisible et structurée autour des questions de gestion de l'eau, le Parc commence à élaborer en concertation un schéma stratégique

d'éducation à l'eau en Camargue. Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage de cette démarche avec le soutien de la Région et de l'Agence de l'eau. L'objectif est d'aboutir à un programme d'actions d'éducation, de sensibilisation et de communication (thèmes de l'eau et du littoral) qui prenne en compte les enjeux particuliers du Contrat de delta et soit en cohérence et en complémentarité avec l'action du Parc.

Ce schéma sera réalisé avec la participation des acteurs concernés par ces thématiques qui seront invités à intégrer la réflexion, à l'alimenter de leurs connaissances et expériences, et à participer à la construction du programme d'actions.

Ainsi la première étape consiste en une série d'entretiens réalisée entre juillet et septembre pour recenser, faire l'inventaire et l'analyse de l'offre pédagogique existante ou en projet.

Nous remercions par avance les structures concernées (Marais du Vigueirat, Parc ornithologique du Pont de Gau, Migrateurs Rhône Méditerranée, Tour du Valat, Maison du cheval Camargue, Réserve nationale de Camargue, Syndicat des riziculteurs, CPIE,...) de réserver le meilleur accueil aux personnes en charge de l'enquête.

Plus d'informations :

> Julien Faure - chargé de mission éducation à l'environnement et au territoire - 04 90 97 19 77 - education@parc-camargue.fr

> Marie Granier - chargée de mission eau et milieux aquatiques - 04 90 97 19 26 - eau@parc-camargue.fr

Congrès des Parcs

Du 8 au 10 octobre

Participation au congrès qui se déroulera dans le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient sur le thème « Égalité des territoires ».

Atlas cartographique de la Camargue

Les membres du Conseil de Parc seront invités à faire connaissance avec un nouvel outil dont s'est doté le parc, accessible sur internet, permettant de mettre à disposition d'un large public des données géographiques afin de mieux connaître le territoire, de mieux comprendre et évaluer les actions conduites par le Parc.

Dates prévues : 18 septembre, 2 et 23 octobre

Formation

Organisation de la dernière journée de formation ou de perfectionnement à l'informatique :

- Word : 23 octobre

Inscriptions auprès de Marjorie Mercier au 04 90 97 93 97 ou com2@parc-camargue.fr